

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 25 juillet 2019 N°1363

COMMUNIQUE DE PRESSE

Situation de l'entreprise WN à Amiens

Comme cela avait été décidé par **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, lors de l'Assemblée générale qu'elle a tenue le 18 juillet avec les salariés de WN à Amiens, les résultats de l'audit sur l'utilisation détaillée des fonds privés et publics mis en œuvre pour la reprise de la société ont été présentés ce jour aux collaborateurs de l'entreprise.

L'audit conduit par KPMG démontre que, sur les 12 millions d'euros de recettes de l'entreprise sur la période allant de juillet 2017 à juin 2019 (dont 2,5 M€ de subventions publiques et 7,4 M€ de subventions de Whirlpool, ancien propriétaire du site), la très grande majorité de ces fonds (98,5%) ont été utilisés pour des dépenses dont le lien avec l'activité de l'entreprise ont pu être justifiées dans la durée très brève de l'audit :

- 1. 5,3 M€ ont été utilisés pour payer les salaires ;
- 2. 4,8 M€ ont été utilisés pour payer des investissements (machines, propriété intellectuelle, etc.) ;
- 3. 1,8 M€ ont été utilisés pour des dépenses d'exploitation (entretien et maintenance, gardiennage, déplacements, frais bancaires, etc.);
- 4. Le reste des fonds se trouve sur la trésorerie de l'entreprise.

Certaines dépenses, à hauteur de 179 000 €, suscitent des interrogations quant à leur montant et leur lien avec l'intérêt social d'une entreprise en création. Elles concernent notamment des avantages en nature pour les dirigeants de la société, les honoraires de certains prestataires de service, des frais de déplacement, de marketing et de représentation.

Au vu de ces éléments, Agnès Pannier-Runacher a demandé à ce que l'intégralité de l'audit soit transmise par la Préfète de la Somme au procureur de la République d'Amiens, dans le cadre de ses compétences en matière de suivi des procédures collectives devant le tribunal de commerce. Le procureur appréciera les éventuelles suites à donner à ces informations sur le plan commercial ou judiciaire.

Cet audit fait suite aux actions mises en œuvre à l'initiative de l'Etat depuis le début de l'année puis suite à la publication des comptes de la société WN en avril dernier, qui a mis à jour une situation en décalage avec le projet de reprise : mission de revue du plan d'affaires de la société confiée au cabinet de conseil AlixPartner, mission de recherche de repreneurs pour WN, recherche de clients pour les activités Box, engagement d'un suivi personnalisé des salariés. Le Gouvernement et les services de l'Etat se concentrent aujourd'hui sur la consolidation de l'offre de reprise et l'implantation de nouvelles activités industrielles avec pour objectif à un an de maintenir l'équivalent des emplois sur le site et de proposer une solution à chaque salarié. L'audience du tribunal de commerce d'Amiens demain constitue une première étape dans ce plan d'action.